

INFO MUTUALITÉ

Durant les congés de Noël

///

Le centre de service d'Anspach est ouvert du 27 au 30 décembre et du 3 au 6 janvier inclus (fermé les lundis 26 décembre et 2 janvier).

> Boulevard Anspach, 111-115 à BRUXELLES
 Horaire : Ma 9h-13h,
 Me 9h-16h, Je 9h-17h, Ve 9h-13h

Les autres centres de services sont ouverts du 28 au 30 décembre et du 4 au 6 janvier inclus.

- > Rue du Doyenné, 98 à UCCLÉ
 - > Boulevard Emile Bockstael, 183 à LAEKEN
 - > Cours Saint-Guidon, 7 à ANDERLECHT
 - > Rue Royale Sainte-Marie, 200 à SCHAERBEEK
 - > Avenue de la Chasse, 2 à ETTERBEEK
- Horaire : Me 9h-13h et 14h-16h, Je 9h-13h et 15h-18h, Ve 9h-13h

L'agence de Stockel est ouverte du 28 au 30 décembre (fermée les 26 et 27 décembre ainsi que du 2 au 6 janvier inclus)

> Place Dumon, 2 à WOLUWE-ST-PIERRE
 Horaire : Me 9h-13h et 14h-16h, Je 9h-13h et 15h-18h, Ve 9h-13h

Les autres agences sont fermées du lundi 26 décembre au vendredi 6 janvier inclus.

>> Service Pension

Il n'y aura pas de permanence :

- > à Anderlecht (St-Guidon) les jeudis 29 décembre et 5 janvier
- > à Etterbeek (La Chasse) le vendredi 30 décembre
- > à Schaerbeek (Colignon) les lundis 26 décembre et 2 janvier
- > à Uccle (Doyenné) les lundis 26 décembre et 2 janvier

>> Service Social

Il n'y aura pas de permanence :

- > à Bruxelles (Anspach) les lundis 26 décembre et 2 janvier
- > à Anderlecht (St-Guidon) le mercredi 28 décembre
- > à Etterbeek (La Chasse) le jeudi 29 décembre
- > à Schaerbeek (Colignon) le jeudi 29 décembre
- > à Uccle (Doyenné) les lundis 26 décembre et 2 janvier
- > à Laeken (Bockstael) le mercredi 4 janvier

Vous pouvez également nous contacter par mail : st.michel@mc.be ou par téléphone au 0800 10 9 8 7. Retrouvez les informations et les documents que vous cherchez sur notre site www.mc.be. Bonnes fêtes de fin d'année !

BON À SAVOIR

Attestations de soins

///

Vous avez déposé vos attestations de soins récemment dans une des nos boîtes aux lettres vertes, mais vous n'avez pas encore reçu votre remboursement ? Ne vous inquiétez pas ! Leur traitement a pris quelque retard mais nous mettons tout en œuvre pour y remédier !

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

Intervention pour les accompagnants à l'hôpital

///

Grâce à votre assurance complémentaire, vous bénéficiez d'une assurance hospitalisation (l'Hospi Solidaire) qui intervient entre autres dans les frais de la personne qui loge dans la chambre du patient.

Vous bénéficiez d'une intervention de **6,20 euros par jour** pour les frais de la personne qui loge dans la chambre de patient, **15 euros par jour** si c'est un enfant de moins de 18 ans qui est hospitalisé.* Le nombre de jours par année civile n'est pas limité.

Cet avantage est également valable pour les patients logeant dans une maison d'accueil ou un hôtel hospitalier, mais avec alors un plafond de 60 jours par année civile et pour deux accompagnants maximum par patient hospitalisé.

Parlez-en à votre conseiller mutualiste.

* L'intervention n'est accordée que si le patient hospitalisé est affilié à la Mutualité chrétienne, en ordre d'assurance complémentaire et de stage (que l'accompagnant soit membre ou non de la MC).

Mutualité chrétienne Bruxelles
 Mutualité Saint-Michel
 111-115, Bd Anspach 1000 Bruxelles
 Editeur responsable : Ch. Kunsch
 Fax 02/501.58.38 - Tél. 02/501 55 19

Tél. 02 501 58 58

Gros plan sur

Accueillir chez soi un enfant handicapé



///FAMISOL A 15 ANS ! ///

L'objectif de l'asbl Famisol ? Contribuer au bien-être de l'enfant handicapé et de sa famille. En partenariat avec d'autres services, l'équipe de Famisol offre un accompagnement le plus adapté possible aux besoins de l'enfant et de sa famille. Au-delà de cet accompagnement, elle coordonne également un projet de loisirs en groupe et d'accueil familial de courte durée, qui font tous deux appel à la solidarité active entre citoyens, entre familles (familles solidaires !).

Permettre à la famille de l'enfant de souffler régulièrement, le temps de recharger ses batteries ; permettre à l'enfant de vivre ses propres activités en dehors du cocon familial et de découvrir de nouveaux horizons afin de grandir plus solidement vers l'âge adulte...

Par le biais des journées Famisol ou de l'accueil familial, l'asbl offre, à qui le souhaite, d'apprendre à allier, au regard positif et bienveillant sur le handicap, le geste qui rendra service concrètement.

Handicap moteur, mental, sensoriel, polyhandicap... Famisol accompagne 35 enfants et ados par an. Le service est agréé par la COCOF pour suivre les enfants jusqu'à leurs 18 ans.

Partager un peu de votre temps avec un enfant qui grandit autrement ?

C'est un projet que vous souhaitez aborder seul(e), ou avec votre famille ? Vous avez l'expérience du handicap, peu, ou pas du tout ? Famisol est là pour vous aider à cheminer jusqu'au projet qui vous convient le mieux, selon votre rythme, vos envies, vos disponibilités. Sans engagement de votre part, l'équipe de Famisol réfléchit avec vous à vos envies, vos besoins, vos appréhensions, vos forces et vos limites...

Peut-être trouverez votre place dans l'un des deux projets coordonnés par l'asbl ?

> Les journées Famisol

L'équipe organise et anime les journées Famisol, des activités conviviales de groupe certains samedis ou dimanches, en compagnie de quelques enfants handicapés et d'encadrants volontaires qui s'y inscrivent librement.



> L'accueil familial

Des personnes ou des familles relais invitent ponctuellement chez elles un enfant handicapé et tissent des liens avec lui. L'équipe de l'asbl coordonne et soutient le projet selon les besoins, et fait le lien entre la famille de l'enfant et celle qui l'accueille.

Témoignages

Alexandra et Thibaut, parents de la famille relais de Lucie, à Ottignies

"Le courant est vite passé, grâce à la musique pour commencer ! Avec Romane, notre fille de quatre ans, ça a été directement le coup de foudre. D'ailleurs, elle est vraiment triste lorsque Lucie rentre chez elle en fin d'accueil, et adore regarder les photos de leurs heures passées ensemble. Arnaud (1 an), a beaucoup observé les filles danser, dessiner. Et maintenant, il parle à Lucie avec son charabia, lui donne la main pour marcher et cherche sa compagne. Trouver des jeux qui plaisent aux trois n'est pas évident ! C'est vrai que Lucie prend de la place, déborde d'énergie, et qu'il faut l'avoir tout le

temps à l'œil, mais elle sait nous apporter ces "petits riens" qui embellissent la vie : son sourire communicatif, ses fous rires contagieux et sa complicité avec nos deux enfants. Du bonheur vrai !"

Loubna, maman de la famille relais de Théo, à Evere

"Quand Théo est venu chez nous pour la première fois, il avait tout juste 7 ans. Aujourd'hui, il en a 14. Au début, nous avions peur de mal faire, voire de faire mal ; nous voulions aussi lui faire plaisir à tout prix. Théo, lui, nous semblait angoissé face à l'inconnu. Il semblait vouloir dire que tout était bien pour lui, mais nous pensions que ce n'était pas tout à fait le cas. Bref, nous voulions nous faire mutuellement plaisir... un peu maladroitement. Maintenant, cette maladresse a disparu : on connaît les limites de chacun.

Tout ceci a été possible grâce à nos enfants. Ce sont eux qui savent exactement ce qui fait rire Théo aux éclats, ce sont eux qui ont mis leurs matelas par terre autour du sien quand il avait peur la nuit, ce sont eux qui aiment la même musique que lui ou qui le protègent face à leurs copains parfois envahissants. Une simple lueur dans le regard de Théo suffit pour qu'ils comprennent ce qu'il veut dire. De la peur à la confiance, nous sommes arrivés à une véritable complicité..."

Plus d'infos : www.famisol.be - 02/771.91.14 - 0473/866.549



Ça s'est passé

La Journée des volontaires à la MC Saint-Michel

// LIRE ÉGALEMENT L'ARTICLE CONCERNANT LE VOLONTARIAT P.7 DE CETTE ÉDITION //



Dans le cadre de l'année européenne du volontariat, la MC Saint-Michel mettait ses volontaires à l'honneur en les invitant pour une journée festive ce samedi 26 novembre dernier. Les participants ont pu échanger leurs expériences et se rencontrer tout au long de la journée qui leur proposait des ateliers de réflexion, un spectacle d'improvisation, des danses folks européennes et un repas partagé en toute convivialité.



"Sortir de sa solitude et de sa sécurité pour aller vers l'avant"



"Echange de savoirs win-win"

"Être heureux de se sentir utile aux autres"



"Constructif sur le plan humain"

"L'étrangeté devient un moteur personnel"

"La croissance dans la rencontre et l'apport réciproque"

"La curiosité de la diversité autour d'un fond commun"

"Oser et persévérer surtout, rejoindre un rêve"



"Extériorisation, ouverture et aide aux plus fragiles"



"Ensemble, on bouge"

Volontaire, ça vous tente ?

La MC Saint-Michel vous propose plusieurs formes de volontariat. Quelques exemples :

Entraîner des personnes dans le cadre du programme de course à pied "Je Cours Pour Ma Forme"
> Intéressé(e) ? Contactez Aude Picavet au 02/501.55.19

Animer des jeunes lors de plaines de jeux ou de séjours (en Belgique ou à l'étranger)
> Intéressé(e) ? Contactez Pierre Bouvin au 02/501.58.47

Accompagner dans leurs déplacements des personnes qui n'ont pas la possibilité de conduire une voiture en raison de leur maladie ou handicap
> Intéressé(e) ? Contactez Dominique Penez au 02/501.58.15

Animer des groupes sportifs pour les personnes de 50 ans et plus
> Intéressé(e) ? Contactez Catherine Leclercq au 02/501.58.13

Accompagner des personnes handicapées à la piscine (club "Le Pélican" à Woluwe-Saint-Pierre)
> Intéressé(e) ? Contactez Michel Cormond au 02/501.58.16

Donner des cours d'informatique, de langues ou autre pour les personnes de 50 ans et plus
> Intéressé(e) ? Contactez Catherine Leclercq au 02/501.58.13

Accompagner des personnes handicapées lors de séjours adaptés en Belgique ou à l'étranger
> Intéressé(e) ? Contactez Yolanda Arquelles au 02/501.58.10

Animer des stands lors d'événements, des ateliers santé ou des interventions dans des écoles
> Intéressé(e) ? Contactez Aude Picavet au 02/501.55.19



Nouveau dépliant

Relation patient-médecin : une volonté commune

Votre médecin et vous partagez un but commun : le bien-être et la santé. Comment former une équipe gagnante avec son généraliste ? Tel est l'objet du nouveau dépliant réalisé par le groupe de personnes malades chroniques d'Altéo, mouvement social des personnes malades, valides et handicapées, avec la collaboration d'Infor Santé, le service de promotion de la santé de la MC Saint-Michel.

Votre médecin a son expertise, mais vous avez aussi la vôtre, en ce sens que c'est vous qui êtes malade, qui ressentez les symptômes, qui vivez dans votre corps. Bien se comprendre mutuellement, savoir ce qu'il est important de dire, de partager, se sentir en confiance... sont des facteurs importants dans la relation que vous entretenez avec votre médecin - généraliste ou spécialiste.

Pourquoi privilégier le médecin généraliste et demander un Dossier

Médical Global (DMG) ? Comment préparer au mieux une consultation chez votre médecin ? ... Voilà diverses questions sur lesquelles s'est penché le groupe de personnes malades chroniques, formé au sein d'Altéo. Directement concernés par leur propre vécu, les membres du groupe souhaitent partager leur expérience et en faire bénéficier un large public. Le fruit de leurs échanges et de leurs réflexions est un dépliant rempli de bons conseils pour une prise en charge optimale de votre santé.

Le dépliant "Relation patient-médecin : une volonté commune" est disponible dans toutes les agences de la MC Saint-Michel et sur demande au 02/501.55.19 (Infor Santé) ou au 05/501.58.58 (télé-conseillers). Vous pouvez également écrire à infor.sante.bxl@mc.be.



UCP, MOUVEMENT SOCIAL DES AÎNÉS

Cours d'informatique débutant pour les 50 et +

Apprenez à maîtriser un ordinateur avec des cours adaptés à votre rythme ! L'UCP, mouvement social des aînés vous invite à sa prochaine formation : Les premiers pas en informatique - Niveau "débutant".

Date : premier cours le mardi 3 janvier 2012

Horaire : de 13h30 à 15h30 (10 séances)

Animateur : Rita DOOMS

Lieu : Auberge numérique de Fobagra (rue de Jérusalem, 46 à Schaerbeek)

Prix : 50 EUR pour les membres MC et 60 EUR pour les non membres

Infos : 02/501.58.13 (de 9 h à 12 h) ou ucp.bruxelles@mc.be

INFO SUR VOTRE PENSION

Prolongation du "bonus pension"

Les travailleurs salariés et indépendants qui poursuivent leur activité professionnelle au-delà de l'âge de 62 ans ou de 44 années de carrière ont actuellement droit à un "bonus pension" (avantage octroyé par le "pacte des générations"). Ce supplément annuel de pension s'élève aujourd'hui à 688,95 euros par année de travail prestée. Cette mesure était d'application pour toutes les personnes prenant leur pension au plus tard le 1^{er} décembre 2012. Elle vient d'être prolongée jusqu'au 1^{er} décembre 2013.

Plus d'infos ? Contactez le service Pension de la Mutualité Saint-Michel : 02/501.58.07 ou pensionbxl135@mc.be